



Garagiste incompétent, suite à réparation d'un véhicule

Par **merbleu**, le **07/11/2007** à **08:44**

Après avoir déposé ma voiture pour réparation joint de culasse en février 2007, celui-ci après m'avoir inventé plusieurs motifs et qui n'a tjrs pas à ce jour réparé, j'ai du tenter une procédure. Ce monsieur " si je peux l'appeler ainsi", afin d'échapper à ce qu'il me doit est en liquidation judiciaire. Actuellement j'ai du sortir ma voiture de son garage sur ordre avocat et me retrouve actuellement victime; non seulement ma voiture n'est plus utilisable par le fait qu'il à bricolé dessus et de par son incompétence à rendu ma voiture inutilisable, en plus je lui avait fait en février un chèque de 1000 euros qu'il a su encaisser. Je suis handicapée sclérose en plaque, cet individu m'a enlevé mon véhicule, je lui avait fait confiance, il m'a trahie. L'affaire à été jugée: récupérer mon chèque de 1000 euros plus indemnités, le fait qu'il soit en liquidation judiciaire, je suis coincée. Aujourd'hui je n'ai plus de véhicule et point d'argent pour prétendre racheter un véhicule. Que puis je faire pour au moins récupérer mon argent versé?

Par **papa tango charly_old**, le **07/11/2007** à **19:20**

a priori, et il m'en coûte de vous le dire vu votre état que vous décrivez, vous n'avez que TRES peu de chances de récupérer vos fonds...

les salariés, l'Etat et les organismes sociaux, sont prioritaires.
et, en cas de liquidation judiciaire, même eux n'arrivent pas à être désintéressés...